



Les Légions Romaines sous l'Empereur HADRIEN

117 - 138 après J. C.

par Armand LACROIX

Dernièrement, un correspondant m'adressait trois "sesterces" d'Hadrien, déplorant que l'une de ces monnaies ait la tranche régulièrement martelée, ce qui à son sens diminuait de beaucoup son intérêt.

Je remerciais ce contrère et lui manifestais au contraire mon plaisir de posséder une telle pièce, ne serait-ce que pour les perspectives magnifiques qu'elle allait ouvrir à mon imagination, à la suite des légions romaines.

En effet, le martelage de la pièce était d'époque. Cette monnaie représentant à l'avvers le buste lauré d'Hadrien, et au revers l'empereur à cheval galopant et terrassant un ennemi tombé à terre avait été spécialement choisie pour être encastree comme médaillon dans une enseigne militaire.

Une enseigne militaire, sous Rome, était l'emblème équivalent de nos fanions et de nos drapeaux. Chaque unité importante en possédait une.

Le porte enseigne de la légion s'appelait l'aquilifère (de "Aquila" aigle et ferre "porter") car l'enseigne des légions était surmontée d'un aigle d'or ou d'argent. Les porte-enseigne des cohortes s'appelaient les "sgnifer". Certains dont l'enseigne représentait une effigie de l'empereur, les "imaginifer".

Sur la hampe des enseignes étaient accrochés les insignes des diverses récompenses gagnées par l'unité qu'elle représentait, ou servant à la personnaliser, et des médaillons représentant un dieu antique - Mars par exemple - ou l'empereur notre monnaie.

Les porte-enseigne avaient pour mission d'exécuter avec leur emblème les signaux qui commandaient tous les mouvements des unités composant l'armée.

La légion était la plus grande unité autonome de l'armée romaine. D'un effectif d'environ 5500 hommes, elle se divisait en dix cohortes, la première "Milliaria" de 1000 hommes, les neuf autres "Quingenariae" de 500 hommes. Chaque cohorte se divisait en trois "manipules" et chaque manipule en deux "centuries". Il faut y ajouter la cavalerie qui se composait de 4 à 8 "Turmae", escadrons de 30 hommes qui faisaient de la légion une unité opérationnelle vraiment indépendante. Souvent y étaient adjointes des troupes autochtones, mais mon propos n'est pas d'en traiter ici.

Les noms des légions étaient sonores et restent pleins de poésie pour nos oreilles modernes: IIIème Gallica - IIIème Augusta - IIème Cyrénaica - XVème Apolinaris - XIVème Gémina - Ier Germanica - IIème Adjutrix - XIème Claudia - XXème Valéria Victrix - Ière Minervia - IVème Scythica - XIIème Fulminata, etc...

Il y avait trente légions (armée de métier), plus environ 200 000 hommes de troupes auxiliaires, soit pour l'armée romaine (sous Hadrien), un effectif de 380 000 hommes environ.

Revenons sur la composition des unités composant la légion: 10 cohortes. Chaque cohorte 3 manipules. Le premier manipule était celui des "Hastati" (les plus jeunes) le second celui des "Principes" (les plus robustes), le troisième celui des "Friarii" (les plus anciens). Chaque manipule: 2 centuries, la première dite "Prior", la seconde dite "Posterior". Il y avait donc 60 centuries dans la légion.

Maintenant, passons aux grades. En ce qui concerne ceux des sous-officiers, je citerais seulement, car ils sont nombreux et compliqués, "l'Optio centurionis", c'est-à-dire adjutor (l'adjuvant du centurion).



SESTERCE D'ADRIEN LE REPRESENTANT RELEVANT LA BITHYNIE A GENOUX

Les officiers subalternes (issus de la troupe), étaient les centurions (lieutenants et capitaines). Ils différaient en fait en grade et en traitement de l'un à l'autre. Leur avancement se faisait de la soixantième à la première centurie. Le choix dans l'avancement était dû à l'ancienneté, à la valeur, à la faveur. Le centurion de la première centurie de chaque manipule commandait le manipule. Celui du premier manipule de chaque cohorte commandait souvent la cohorte. Le plus élevé en grade était le "Primipile". Il était à la tête de la première centurie du manipule des Triarii de la première cohorte.

Les officiers supérieurs (commandants et colonels), choisis dans la classe équestre ou sénatoriale, étaient les tribuns ou les préfets de cohorte (6 tribuns par légion).

Enfin, au sommet de la hiérarchie, l'officier général ou légat de légion était toujours choisi dans l'ordre sénatorial.



SESTERCE D'ADRIEN, DEBOUT SUR UNE ESTRADE HARANGUANT LES ROMAINS QUI L'ACCLAMENT

LE TRAITEMENT

Le sesterce, monnaie de bronze, unité monétaire, étant pris comme base, sa valeur était estimée

- a) - Par Mr! Jérôme CARCOPINO, dans la "vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'empire" a' un franc poincaré.
- b) - Par MM. DURUY et LACROIX, professeurs d'histoire à l'académie de Paris, dans "Institutions,

Moeurs et coutumes de l'Italie ancienne" à cinq sesterces pour un franc or 1851. Il vous sera loisible d'établir la comparaison avec notre franc actuel. Sachez encore qu'à l'époque d'Hadrien, un pain valait à Rome un peu moins d'un sesterce.

Soldes annuelles (approximatives) sous Hadrien.

Soldat légionnaire : 4000 sesterces. Dernier centurion : 20 000 sesterces. Centurion Primipile : 60 000 sesterces. Préfets et Tribuns : de 60 000 à 120 000 sesterces. Légat de légion : 300 000 sesterces.

A cela s'ajoute de nombreux avantages en nature et de fréquents dons de l'empereur. Comme vous le voyez, même en mettant le sesterce à 10 francs actuels, les soldats de métier étaient assez convenablement rétribués sous Rome.

DUREE DU SERVICE - RETRAITE.

Je ne tarirais pas sur le sujet (surtout puisant aux archives du professeur LACROIX) car il est passionnant. Mais la place m'est comptée, aussi je me résume.

Disons que sous Hadrien, la durée du service actif était de vingt années, et qu'après les vétérans bénéficiaient de nombreux avantages de retraite, pécule, dons de terre et, chose capitale à l'époque, jouissance de tous les privilèges attachés au droit de cité.

Les monnaies, témoins du passé, quelles que soient leurs origines, en éveillant notre curiosité nous font redécouvrir l'histoire, tel ce sesterce qui nous ramène 18 siècles en arrière, au temps où il figurait sur les glorieuses enseignes des légions d'Hadrien.

Je souhaite que par l'intermédiaire de cet article, elles suscitent de nouvelles vocations, pures, comme de notre temps, libérées autant que possible de ce souci d'"investissement" qui dénature la numismatique actuelle.

A. LACROIX
Vice-Président Fédéral

